# Croissance économique et environnement

1994/2187(COS) - 10/10/1995

Le rapporteur invite la Commission à se donner une stratégie pour rendre opérationnelle une structure d'économie durable au plus tard en 2020. Il regrette l'abandon du projet du Conseil favorable à une taxe CO2 de la part du Conseil et demande à la Commission de considérer à nouveau la possibilité d'une telle taxe. Le commissaire BJERREGAARD n'a pas voulu se prononcer à ce sujet; toutefois elle espère que les Etats-membres trouvent un accord pour la création de la taxe CO2 dans les plus brefs délais.